

COMPTE RENDU DU CA DU 14 MAI 2019

1/ Le quorum étant atteint la séance est ouverte à 17h15, 13 présents à l'ouverture.11 au moment des votes

2/ L'ordre du jour est adopté à l'unanimité. Mme JULIA Professeur est désignée comme secrétaire de séance.

3/ Le PV du CA du 7/02/2019 est adopté à l'unanimité.

4/ Convention tripartite de mise à disposition des équipements sportifs présentée par Mme CHABAUD Gestionnaire

La location des équipements sportifs mis à disposition par la mairie est prise en charge par la région selon les modalités fixées par cette convention : par exemple le tarif horaire par couloir de la location de la piscine BIASCAMANO est de 24 euros.

Mr BOU Professeur estime que ce tarif est très élevé.

Mme CHABAUD précise que cette convention harmonise les tarifs sur toute l'Occitanie et que la Région règle le montant établi sur l'année scolaire et non sur l'année civile.

La convention est approuvée à l'unanimité.

5/Convention constitutive : Plate forme technologique 34 Méc@innov

Mr MARCEL DDFPT explique qu'il s'agit d'un appui technologique au profit des entreprises et que les enseignants sont rémunérés par la PFT .

La convention est approuvée à l'unanimité.

6/Banalisation de la journée du 16/05/2019 pour informations sur la transformation du lycée professionnel.

Mr PONS Proviseur précise que la date a été choisie par la DSDEN et que l'internat restera ouvert mercredi 15 et jeudi 16 mai.

La décision est approuvée à l'unanimité.

7/ Questions diverses

Révisions :

- heures de révisions prévues en enseignement général pour les classes de terminale
- les professeurs d'enseignement professionnel proposeront des plages horaires
- révisions organisées pour les 3PP

Dates de CCF : Mme BARES représentante des parents d'élèves demande des éclaircissements sur le choix des dates de CCF et remercie les professeurs d'anglais qui ont assuré le remplacement de leur collègue.

Mr PONS précise que l'élève ne doit être évalué que lorsqu'il est prêt.

Questions des élèves élus au CA :

-Demande de création d'un foyer pour palier à l'insuffisance des espaces mis à disposition des élèves. **Mr PONS** propose la mise à disposition du local région (stockage des manuels) et précise que cela nécessite la présence d'un AED. Le recrutement d'un contrat civique est également possible.

-Demande de mise à disposition d'un local pour le CVL et MDL.
Un bureau de CPE libéré dans le bâtiment C pourrait être utilisé.

-Demande de renouvellement des jeux de société de la cafétéria. Il faut passer commande auprès du service Intendance .

-Demande de toilettes supplémentaires. **Mr le Proviseur** informe les membres du CA que dans le cadre de la demande de restructuration la Région annonce la rénovation des toilettes et l'ouverture de toilettes supplémentaires. Il précise que les toilettes sont quelques fois bouchées ou dégradées.

-Problème d'attente pour accéder à la demi-pension, **Mme CHABAUD** répond qu'il est difficile d'absorber le nombre d'élèves malgré les horaires d'ouverture du self de 11h à 13h15.
Il serait possible d'atténuer le problème si une cinquantaine de personnes déjeunait à la cafétéria .le fait de proposer les légumes en libre-service permettra de gagner du temps.
Elle ajoute que la solution la plus efficace serait d'agrandir la salle de restauration.

-Demande de plages horaires libres entre 12h et 14h pour développer des activités communes.

-Les élèves se plaignent du fait que le portail qui donne accès à la voie des bus ne fonctionne pas.
Mme CHABAUD précise que celui-ci fonctionne mais ne s'ouvre avec la carte jeune qu'au moment des intercours.

-Pour information : la MDL organisera un Bal des Lycéens à la salle Georges Brassens.
Journée de fin d'année le 23/05/2019 organisée par le CVL et la Direction qui se déroulera en deux temps : 10h-12h conférence sur la non violence, 12h-14h expression artistique des élèves et animation par le groupe de percussions de Vendres.

La séance est levée à 18h30, Mr le Proviseur remercie les membres du CA pour leur présence.